

# Méningite à *Haemophilus influenzae*



Mise à jour  
13/11/2024

Autres dénominations  
*Haemophilus Influenzae*

Informations relatives à  
CHUV / Toutes spécialités

## Epidémiologie

## Agent infectieux

*Haemophilus influenzae* type B

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



transmission par des gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou certaines interventions: ex. bronchoscopie



la dispersion de gouttelettes se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source

 les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur

 portes d'entrée: muqueuses (nez, gorge)

---

## Période d'incubation

Inconnue, probablement courte: 2 à 4 jours

---

## Durée d'infectiosité

24 après l'introduction d'un traitement antibiotique adéquat

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

#### **Hospitalisation :**

 Mesures Additionnelles Gouttelettes

 Voir fiche ci-dessous

#### **Ambulatoire interventionnel :**

 Mesures Additionnelles Gouttelettes

 Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

#### **Ambulatoire non interventionnel :**

 Précautions Standard

 Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)

---

## Placement

-  Chambre individuelle
- 

## Durée des mesures

-  Jusqu'à 24 heures après l'introduction d'un traitement antibiotique adéquat
- 

## Signalétique

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
  -  Chariot d'isolement avec surblouses + masques de soins devant la chambre
  -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
  -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
  -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
  -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
- 

## Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

## Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
- 

## Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  - Privilégier le matériel à usage unique
- 

## Transport

- Masque de soins pour le patient et le transporteur
  - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  - Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
  - Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
  - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
  - Limiter les déplacements aux besoins essentiels
- 

## Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
  -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
  -  Masque de soins pour le patient et le soignant
  -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
- 

## Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
  -  Ne pas s'asseoir sur le lit
  -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
  -  Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/Sortie

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination

---

## Prise en charge des personnes contacts

## Mesures

-  Pour les enfants < 3 ans non vaccinés ayant séjourné dans la même chambre, une prophylaxie doit être discutée
-  Les enfants < 6 ans ayant un contact avec un cas doivent être surveillés
-  Le risque de cas secondaires de méningite à *Haemophilus influenzae* chez l'adulte est extrêmement faible. Les recommandations actuelles à une antibiothérapie post-expositionnelle se limitent aux contacts familiaux du cas si présence d'un nourrisson < 12 mois ou d'un enfant < 3 ans non vacciné dans la famille, ainsi qu'aux enfants d'une crèche si cas groupés:
  -  Enfant : rifampicine 20 mg/kg/j p.o. (max. 600 mg) x 4 jours
  -  Adulte : rifampicine 600 mg p.o. 1 x/j. x 4 jours (sauf si femme enceinte)

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

---

### Gants

-  Non indiqués en systématique
-  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

### Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

---

## Masque de soins



Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient

---

## Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles

---

### Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

**A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Changer le lit et la literie
- 

## Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

**A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  - Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  - Pas de changement du rideau de lit
  - Nettoyage de la surface du paravent
  - Pas de trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
- 

## Déclaration du cas

## Déclaration au service HPCI

 Oui

---

## Déclaration au médecin cantonal

 Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine

---